

SERVIQ
CORPORATION DE SERVICES DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la sixième assemblée générale des membres de SERVIQ, tenue à la salle Outremont de l'Hôtel Hilton Bonaventure, situé au 900, rue De La Gauchetière Ouest en la Ville de Montréal, le 24^e jour du mois de novembre 2005 à 18 h.

Les membres présents sont ceux dont le nom est inscrit dans la liste des présences annexée aux présentes sous la cote « Annexe B ».

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président de SERVIQ, M. Giuseppe Indelicato, ing., ouvre la sixième assemblée générale des membres de SERVIQ à 18 h 15. Il remercie tous les membres de leur présence. Il présente le président de l'Ontario Society for Professional Engineers, M. Chris Cragg, P. Eng., qui adresse quelques mots à l'assemblée.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

Le secrétaire et directeur général informe que, conformément à l'article 10.4 des règlements généraux, l'avis de convocation a été posté à tous les membres le 7 octobre 2005, il a été mis en ligne sur le site Internet de SERVIQ le 27 octobre 2005 et des rappels ont été apportés à l'attention des membres à l'aide de la revue PLAN, publiée le 1^{er} novembre 2005 ainsi que du bulletin électronique de SERVIQ, envoyé le 2 novembre 2005.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le secrétaire et directeur général informe qu'en vertu de l'article 10.8 des règlements généraux, le quorum de l'assemblée est fixé à 50 membres. Le secrétaire et directeur général confirme que le quorum est dépassé puisque 128 membres sont présents.

Le président déclare donc l'assemblée légalement constituée.

Le président déclare que Mme Françoise Ladouceur et M. Radu Kaufman, ing., agiront comme scrutateurs de la présente assemblée.

4. DÉSIGNATION D'UN MODÉRATEUR D'ASSEMBLÉE

Le président mentionne qu'il serait souhaitable qu'un modérateur soit désigné pour diriger les débats. Il suggère que Me Jean Trépanier soit le modérateur.

A-2005-001 IL EST PROPOSÉ PAR M. PIERRE SAUVÉ, ING.,
APPUYÉ PAR M. GAÉTAN LEFEBVRE, ING.
ET RÉSOLU que l'assemblée désigne Me Jean Trépanier comme modérateur de la présente séance.

Adoptée unanimement.

Me Jean Trépanier prend la présidence de la séance.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Lyne Plante, ing.,
appuyé par M Claude Martineau, ing.,
d'adopter l'ordre du jour

A-2005-002 IL EST PROPOSÉ PAR M. GUY MICHEL LANTHIER, ING.,
APPUYÉ PAR M. GEORGES GEOFFROY, ING.
ET RÉSOLU de déplacer le point sur l'adoption d'une résolution des membres aux fins d'abroger l'article 5 i) des objets de la Corporation et de le remplacer par un nouvel article conforme à la loi applicable, avant le point sur la mission de SERVIQ.

Adoptée majoritairement.

A-2005-003 IL EST PROPOSÉ PAR M. CLAUDE MARTINEAU, ING.
APPUYÉ PAR M. GUY ARBOUR, ING.
ET RÉSOLU que le point sur la nomination des membres du comité de surveillance soit traité après le point sur la mission de SERVIQ.

Adoptée unanimement.

A-2005-004 IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN PHILIPPE MONFET, ING.
APPUYÉ PAR MME MAUD COHEN, ING.
ET RÉSOLU d'ajouter au point divers, un point intitulé : Projet entente rabais ESSO.

Adopté unanimement.

A-2005-005 IL EST PROPOSÉ PAR M. MICHEL LACHARITÉ, ING.
APPUYÉ PAR M. PIERRE SAUVÉ, ING.
ET RÉSOLU de traiter la période de questions générales avant de traiter le point divers.

Adoptée unanimement.

Il est proposé par M. Michel Lacharité, ing., appuyé par M. Guy Michel Lanthier, ing., de traiter le point divers de manière à ce que des sujets y soient ajoutés sans qu'une modification de l'ordre du jour ne soit nécessaire.

Le vote est demandé sur cette proposition, après quoi, elle est rejetée à la majorité.

Il est proposé par M. Georges Geoffroy, ing., appuyé par M. Jean-Charles Lemieux, ing., d'ajouter un point avant celui sur la mission, visant à remettre à l'assemblée générale, la décision d'octroyer

ou non des jetons de présence aux membres du conseil d'administration.

Le vote est demandé sur cette proposition, après quoi, elle est rejetée à la majorité.

Il est proposé par M. Claude Crevier, ing., appuyé par M. Claude Martineau, ing., d'ajouter un point sur les jetons de présence, avant le point sur la mission de SERVIQ.

Le vote est demandé sur cette proposition, après quoi, elle est rejetée à la majorité.

A-2005-006 IL EST PROPOSÉ PAR M. RADU KAUFMAN, ING.
APPUYÉ PAR M. PIERRE SAUVÉ, ING.,
ET RÉSOLU que la période de questions portant sur le rapport annuel porte également sur le rapport du vérificateur et du comité de surveillance.

Adoptée unanimement.

A-2005-007 IL EST PROPOSÉ PAR M. GEORGES GEOFFROY, ING.,
APPUYÉ PAR M. JEAN-CHARLES LEMIEUX, ING.,
ET RÉSOLU d'ajouter au point divers, un second point portant sur les jetons de présence.

A-2005-008 La proposition amendée d'adoption de l'ordre du jour est mise aux voix. Après quoi, elle est adoptée à l'unanimité.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 18 NOVEMBRE 2004 ET AFFAIRES EN DÉCOULANT

A-2005-009 IL EST PROPOSÉ PAR M. GAÉTAN LEFEBVRE, ING.,
APPUYÉ PAR M. PIERRE SAUVÉ, ING.
ET RÉSOLU D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 novembre 2004 tel que rédigé.

Adoptée unanimement.

Le conseil d'administration a examiné la pertinence de verser des jetons de présence. Il a décidé que le versement de jetons est pertinent.

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL, DU VÉRIFICATEUR ET DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Me Jean Trépanier informe les membres que les états financiers doivent être reçus par l'assemblée générale, il suggère que cette réception se fasse après la tenue de la période de questions portant sur le rapport annuel, du vérificateur et du comité de surveillance.

Le président, M. Giuseppe Indelicato, ing., présente son rapport annuel.

La vice-présidente, Mme Hélène Vaillancourt, ing., présente son rapport annuel.

Le trésorier, M. Étienne Couture, ing., présente son rapport annuel.

Le vérificateur, M. Denis Hérard, CA présente le rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2005.

Le président du comité de surveillance, M. El-Hadji Keita, ing., présente son rapport.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE RAPPORT ANNUEL, DU VÉRIFICATEUR ET DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Les membres posent quelques questions sur le rapport annuel, du vérificateur et du comité de surveillance.

M. Yvan Hardy, ing., demande à ce que les états financiers soient signés par une personne et nom par une firme. Le président prend note de cette suggestion.

M. Pierre Sauvé, ing., demande quel est le revenu généré par les services offerts aux membres, le président prend note de cette demande.

M. Gaétan Lefebvre, ing., demande à ce que les états financiers soient dorénavant signés personnellement. Il demande également à ce que la corporation ne nomme pas d'administrateur au sein du comité de surveillance.

M. Guy Michel Lanthier, ing., pose quelques questions sur l'entente de transfert liant l'Ordre des ingénieurs et SERVIQ.

M. Claude Crevier, ing., s'informe sur les dépenses imputées au poste « Autres frais », le trésorier répond à cette question.

Mme Maud Cohen, ing. demande si la corporation possède une politique de gestion des actifs. Le trésorier lui indique qu'une politique d'encadrement financier balise les placements. Elle s'informe également sur les montants dépensés en promotion et en commandites pour les Sections régionales de l'Ordre des ingénieurs. Le trésorier lui fournit les informations.

M. Guy Michel Lanthier, ing, demande qui gère les placements de SERVIQ, le trésorier lui répond que cela fait partie de ses tâches et qu'il gère ce dossier avec l'aide d'un conseiller financier. M. Lanthier, ing., demande également à ce que les montants alloués en jetons de présence pour le comité exécutif soient inscrits séparément au rapport annuel.

M. Jean-Pierre Raymond, ing., s'informe si le comité de surveillance a vérifié les travaux du vérificateur. Le président du comité lui répond. Il mentionne avoir pris connaissance des écritures de régularisation.

M. Michel Lacharité, ing., demande quelques précisions sur la gestion des placements, le trésorier répond à ces questions.

A-2005-010

IL EST PROPOSÉ PAR M. PIERRE SAUVÉ, ING.,
APPUYÉ PAR M. JEAN-PAUL BEAULIEU, ING.

ET RÉSOLU de recevoir les états financiers vérifiés de l'exercice financier se terminant le 31 août 2005, préparés par la firme Verrier Paquin Hébert, Longueuil SENC.

Adoptée unanimement.

9. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Il est proposé par M. Étienne Couture, ing. appuyé par M. El-Hadji Keita, ing., de nommer la firme Villeneuve & Venne comme vérificateur de l'exercice financier se terminant le 31 août 2006.

M. Yvan Hardy, ing., appuyé par M. Gaétan Lefebvre, ing., amende la proposition à l'effet de demander à ce que le rapport du vérificateur soit dûment signé par un membre professionnel de la firme.

Cet amendement est mis aux voix, après quoi, il est accepté à la majorité.

Quelques questions sont soulevées notamment sur le choix et l'évaluation des firmes de vérificateurs.

La proposition amendée est mise aux voix.

A-2005-011

IL EST RÉSOLU de nommer la firme Villeneuve & Venne comme vérificateur de l'exercice financier se terminant le 31 août 2006.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de demander que le vérificateur signe à titre personnel son rapport.

Adoptée unanimement.

10. DÉPÔT DU RELEVÉ DU SCRUTIN

Le président du comité de surveillance des élections, Me Laurier Gauthier, ing., dépose le relevé du scrutin électoral 2005.

11. ADOPTION D'UNE RÉOLUTION DES MEMBRES AUX FINS D'ABROGER L'ARTICLE 5 I) DES OBJETS DE LA CORPORATION ET DE LE REMPLACER PAR UN NOUVEL ARTICLE CONFORME À LA LOI APPLICABLE

Le secrétaire et directeur général, M. Radu Kaufman, ing., informe les membres sur la modification recherchée.

Me Jean Trépanier informe les membres que pour être adoptée, cette proposition doit recevoir l'approbation du deux tiers des membres présents.

ATTENDU QUE l'objet inscrit au paragraphe 5 i) des Lettres patentes se lit ainsi : « *voir à promouvoir les intérêts socio-économiques des ingénieurs du Québec sans exprimer d'avis, ni prendre position sur des questions d'intérêt public, au nom des membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou des membres de la corporation ;* »

ATTENDU QUE de l'avis des conseillers juridiques de SERVIQ, l'objet inscrit au paragraphe 5 i) des Lettres patentes brime la liberté d'expression de la Corporation de services, tel que garantie par la Charte des droits et libertés ;

ATTENDU QUE les conseillers juridiques recommandent d'abroger le paragraphe 5 i) des Lettres patentes et de le remplacer par le suivant : « *promouvoir les intérêts des ingénieurs du Québec* »;

ATTENDU QUE lors de sa réunion du 23 août dernier le Conseil d'administration de SERVIQ a décidé de recommander aux membres réunis en assemblée générale de l'autoriser à obtenir des lettres patentes supplémentaires en vue de modifier l'objet inscrit au paragraphe 5i) ;

Il est proposé par M. Radu Kaufman, ing., appuyé par M. Guy Arbour, ing., d'autoriser le conseil d'administration à demander des lettres patentes supplémentaires en vue d'abroger les objets inscrits à l'article 5 i) des Lettres patentes de la Corporation de services des ingénieurs du Québec et de les remplacer par l'objet suivant : « *promouvoir les intérêts des ingénieurs du Québec* »

M. Guy Michel Lanthier, ing., soulève quelques question sur la pertinence de modifier les lettres patentes.

L'assemblée générale invite Me Pierre Rheault, qui a préparé le projet de modification des lettres patentes, à répondre aux questions.

Me Rheault explique à l'assemblée générale les raisons qui motivent la demande de modification.

Il est proposé par M. Florent Meloche, ing., appuyé par Mme Micheline Crevier, ing., de demander le report de cette proposition afin que tous les membres de SERVIQ puissent se prononcer.

Plusieurs interventions des membres soulèvent la question de la légalité des objets, de la pertinence de tenir un référendum sur cette proposition, sur les coûts d'une consultation universelle des membres, sur la légalité d'une renonciation au droit de parole.

A-2005-012

IL EST PROPOSÉ PAR M. GUY LANTHIER, ING.,
APPUYÉ DE MME LYNE PLANTE, ING.,
ET RÉSOLU de tenir immédiatement le vote sur la proposition de report.

Adoptée majoritairement.

La proposition de demander le report de cette proposition afin que tous les membres de SERVIQ puissent se prononcer, est mise aux voix, après quoi, elle est rejetée à la majorité.

Il est proposé par M. Guy Michel Lanthier, ing., appuyé par M. Jean-Pierre Raymond, ing. d'amender la proposition à l'effet de retirer les mots suivants du dernier paragraphe : « et de les remplacer par l'objet suivant : « *promouvoir les intérêts des ingénieurs du Québec* ».

Plusieurs membres interviennent sur la nécessité d'apporter cette modification, les conséquences de l'amendement proposé, la promotion des intérêts socio-économiques par un organisme sans but lucratif.

A-2005-013

IL EST PROPOSÉ PAR MME MICHELINE CREVIER, ING.,
APPUYÉ PAR M. MICHEL LACHARITÉ, ING.,
ET RÉSOLU de tenir immédiatement le vote sur l'amendement proposé.

Adoptée majoritairement.

L'amendement proposé est mis aux voix, après quoi, il est rejeté à la majorité.

Il est proposé par Mme Renée Phaneuf, ing., appuyé par M. Florent Meloche, ing., d'amender la

proposition à l'effet de formuler ainsi l'objet proposé « promouvoir les intérêts socioéconomiques des ingénieurs du Québec ».

A-2005-014 IL EST PROPOSÉ PAR M. CLAUDE MARTINEAU, ING.,
APPUYÉ PAR M. JOSÉ MUNOZ, ING.,
ET RÉSOLU de tenir immédiatement le vote sur l'amendement proposé.

Adoptée majoritairement.

L'amendement proposé est mis aux voix, après quoi, il est rejeté à la majorité.

A-2005-015 I L EST PROPOSÉ PAR M. KEVIN LOUCKS, ING.,
APPUYÉ PAR M.TAYEB GHILANE, ING.,
ET RÉSOLU de tenir immédiatement le vote sur la proposition principale.

Adoptée majoritairement.

La proposition principale :

A-2005-016 IL EST RÉSOLU d'autoriser le conseil d'administration à demander des lettres patentes supplémentaires en vue d'abroger les objets inscrits à l'article 5 i) des Lettres patentes de la Corporation de services des ingénieurs du Québec et de les remplacer par l'objet suivant : « *promouvoir les intérêts des ingénieurs du Québec* ».

Adoptée majoritairement
à plus du deux tiers des membres présents.

12. MISSION DE SERVIQ

Le président de SERVIQ indique le projet de résolution est inclus au cahier des participants. Il donne quelques explications pour situer le changement proposé.

ATTENDU QUE SERVIQ dessert efficacement un membership de plus de 48 500 ingénieurs au Québec;

ATTENDU QUE SERVIQ est un organisme mature dont les assises structurelles, organisationnelles et financières sont solides;

ATTENDU QUE l'équipe de SERVIQ détient une expertise et une connaissance des enjeux qui peuvent être mises à profit davantage pour les ingénieurs;

ATTENDU QUE la mission actuelle de SERVIQ est d'offrir aux ingénieurs une gamme étendue de programmes et de services avantageux permettant de promouvoir leurs intérêts socioéconomiques;

ATTENDU QUE SERVIQ dispose d'une capacité de développement qui peut maintenant aller au-delà de sa mission actuelle ;

ATTENDU QUE les ingénieurs du Québec ont plus que jamais besoin d'une voix pour soutenir leurs intérêts;

ATTENDU QUE SERVIQ agira à cet effet en complémentarité avec l'Ordre des ingénieurs du Québec;

Il est proposé par M. Giuseppe Indelicato, ing., appuyé par M. Guy Arbour, ing. que SERVIQ continue d'offrir davantage de programmes et de services adaptés aux besoins des ingénieurs tout en faisant activement la promotion de leurs intérêts. Pour ce faire, la mission de SERVIQ sera : « *Servir les intérêts communs à tous les ingénieurs* ».

Que le Conseil d'administration évalue et mette en place les mesures nécessaires à la réalisation de cette nouvelle mission, notamment en matière de structure, d'organisation et de dénomination de l'organisme, ainsi qu'en matière de détermination des enjeux et des positionnements.

M. Jean-Charles Lemieux, ing., appuyé par M. Jacques Laparé, ing., amende la proposition à l'effet de modifier les intérêts communs par les intérêts socioéconomiques.

Quelques membres interviennent en mentionnant qu'il y a risque de confusion, sur le fait qu'un organisme sans but lucratif défende les intérêts socioéconomiques de ses membres,

A-2005-017 IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN-BAPTISTE GAVAZZI, ING.,
APPUYÉ PAR M. GUY TELLIER, ING.,
ET RÉSOLU de tenir immédiatement le vote sur l'amendement proposé.

Adoptée unanimement.

L'amendement proposé est mis aux voix, après quoi, il est rejeté à la majorité.

A-2005-018 IL EST PROPOSÉ PAR M. JOSÉ MUNOZ, ING.,
APPUYÉ PAR M. TAYEB GHILANE, ING.,
ET RÉSOLU de tenir immédiatement le vote sur la proposition principale.

Adoptée majoritairement.

La proposition principale :

A-2005-019 IL EST RÉSOLU que SERVIQ continue d'offrir davantage de programmes et de services adaptés aux besoins des ingénieurs tout en faisant activement la promotion de leurs intérêts. Pour ce faire, la mission de SERVIQ sera : « *Servir les intérêts communs à tous les ingénieurs* ».

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le Conseil d'administration évalue et mette en place les mesures nécessaires à la réalisation de cette nouvelle mission, notamment en matière de structure, d'organisation et de dénomination de l'organisme, ainsi qu'en matière de détermination des enjeux et des positionnements.

Adoptée majoritairement.

13. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

M. Claude Martineau, ing., propose, appuyé par M. François P. Granger, ing., la nomination de MM El-Hadji Keita, ing., et Robert Arseneault, ing. au sein du comité de surveillance.

M. Vincent Machabée, ing., se propose au sein du comité de surveillance.

Les membres posent quelques questions sur la composition du comité et le pouvoir de l'assemblée générale sur la nomination des membres du comité.

Le modérateur demande à M. El-Hadji Keita, ing., s'il accepte sa nomination et celui-ci la refuse.

Le modérateur demande à M. Robert Arseneault, ing., s'il accepte sa nomination et celui-ci la refuse.

M. Zaki Ghavitian, ing. propose de nouveau la nomination de M. El-Hadji Keita, ing., qui l'accepte.

Par acclamation, les membres élus au comité de surveillance sont MM El-Hadji Keita, ing. et Vincent Machabée, ing.

Il est proposé par M. Gaétan Lefebvre, ing., appuyé par M. Tayeb Ghilane, ing. et résolu de demander au conseil d'administration de nommer le troisième membre du comité de surveillance parmi les membres qui ne sont pas administrateurs.

A-2005-020 IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN-RUBIN LÉONARD, ING.
APPUYÉ PAR M. FLORENT MELOCHE, ING.
ET RÉSOLU de tenir immédiatement le vote sur la proposition principale.

Adoptée majoritairement.

La proposition principale :

A-2005-021 IL EST RÉSOLU de demander au conseil d'administration de nommer le troisième membre du comité de surveillance parmi les membres qui ne sont pas administrateurs.

Adoptée majoritairement.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES

M. Jean-Baptiste Gavazzi, ing., demande à ce que la bonne entente existant entre SERVIQ et l'Ordre des ingénieurs soit maintenue dans le cadre de la nouvelle mission.

M. Claude Crevier, ing., s'informe si les positions publiques de SERVIQ seront prises au nom des membres ou au nom des ingénieurs. Il lui est répondu que SERVIQ ne peut prendre position qu'au nom de ses membres.

Mme Micheline Crevier, ing, s'informe sur les coûts reliés à la nouvelle mission.

M. Jan Korzekwa, ing., demande si des projets innovateurs seront mis de l'avant. M. David Beauvais, ing., souligne que SERVIQ pourrait investir dans des projets de jeunes entrepreneurs.

M. Guy Michel Lanthier, ing., demande si les prises de position dénonceront des projets québécois à l'étranger. Il mentionne que SERVIQ risque de se trouver en conflit d'intérêts avec l'Ordre des ingénieurs.

M. Vincent Machabée, ing., demande si des projets en service carrière du gouvernement fédéral pourrait s'appliquer aux ingénieurs. Il pose également une question sur la syndicalisation des employés de SERVIQ.

M. Jean-Pierre Béjin, ing., propose que SERVIQ développe des projets de partenariat avec le gouvernement visant les pays du tiers-monde.

M. Yvan Hardy, ing., demande si SERVIQ soumettra des mémoires aux instances gouvernementales.

M. Vincent Machabée, ing., demande à ce que dorénavant, de l'eau soit offerte aux membres de l'assemblée.

15.1 PROJET RABAIS ESSENCE

M. Jean-Philippe Monfet, ing., présente aux membres un projet de résolution en vue de former un comité pour évaluer l'entente avec ESSO sur le programme de rabais sur l'essence par rapport aux politiques environnementales et sociales prônées par ESSO.

Il est proposé par M. Jean-Philippe Monfet, ing., appuyé par M. Fernando Hernandez, ing., de proposer à SERVIQ de mettre sur pied un comité ad hoc en vue d'évaluer l'entente avec ESSO sur le programme de rabais sur l'essence. Ce comité devrait compléter son mandat d'ici la fin janvier 2006 pour permettre à SERVIQ d'incorporer les conclusions du comité dans la prochaine entente de rabais sur l'essence qui entrera en vigueur en avril 2006.

Le comité devra entre autres, répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la position de SERVIQ face aux changements climatiques ?
- Est-ce que SERVIQ devrait s'associer avec une compagnie qui n'accepte pas les preuves scientifiques de changements climatiques ?
- Est-ce qu'une partie du rabais sur l'essence pourrait servir à acheter des droits d'émission de gaz à effet de serre ?

Les membres interviennent sur le fait qu'ESSO n'emploie peu ou pas d'ingénieurs québécois, sur l'achat de droit d'émission de gaz à effet de serre, sur un code d'éthique encadrant les relations d'affaires de SERVIQ avec ses partenaires, sur le choix d'ESSO.

A-2005-022 IL EST PROPOSÉ PAR MME LYNE PLANTE, ING.
APPUYÉ PAR M. TAYEB GHILANE, ING.
ET RÉSOLU de tenir immédiatement le vote sur la proposition principale.

Adoptée majoritairement.

La proposition principale :

A-2005-023 IL EST RÉSOLU de proposer à SERVIQ de mettre sur pied un comité ad hoc en vue d'évaluer l'entente avec ESSO sur le programme de rabais sur l'essence. Ce comité devrait compléter son mandat d'ici la fin janvier 2006 pour permettre à SERVIQ d'incorporer les conclusions du comité dans la prochaine entente de rabais sur l'essence qui entrera en vigueur en avril 2006.

Le comité devra entre autres, répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la position de SERVIQ face aux changements climatiques ?
- Est-ce que SERVIQ devrait s'associer avec une compagnie qui n'accepte pas les preuves scientifiques de changements climatiques ?
- Est-ce qu'une partie du rabais sur l'essence pourrait servir à acheter des droits d'émission de gaz à effet de serre ?

Adoptée majoritairement.

15.2 JETONS DE PRÉSENCE

Il est proposé par M. Jean-Charles Lemieux, ing., appuyé par M. Guy Michel Lanthier, ing., d'abolir l'octroi de jetons de présence aux membres du conseil d'administration et du comité exécutif.

Les membres interviennent pour mentionner que les élus donnent beaucoup de temps à la corporation et au fait que Gestion Férique n'octroie pas de jetons de présence. On mentionne qu'il s'agit d'une question de responsabilité des élus et de confiance envers le conseil d'administration.

Le vote est demandé sur cette proposition. Avant la tenue du vote, M. Jean-Charles Lemieux, ing. demande aux administrateurs de s'abstenir de voter.

La proposition est mise aux voix, après quoi, elle est rejetée à la majorité.

M. François P. Granger, ing. mentionne qu'il s'est abstenu de voter.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

A-2005-024 IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 22 h 45.

Adoptée unanimement.

Giuseppe Indelicato, ing.
Président

Radu Kaufman, ing.
Secrétaire et directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de la régularité de la convocation
3. Vérification du quorum
4. Désignation d'un modérateur
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 novembre 2004 et affaires en découlant
7. Présentation du rapport annuel, du vérificateur et du comité de surveillance
8. Période de questions portant sur le rapport annuel, du vérificateur et du comité de surveillance
9. Nomination d'un vérificateur
10. Dépôt du relevé du scrutin
11. Adoption d'une résolution des membres aux fins d'abroger l'article 5 i) des objets de la Corporation et de le remplacer par un nouvel article conforme à la loi applicable
12. Mission de SERVIQ
13. Nomination des membres du comité de surveillance
14. Période de questions générales
15. Divers
 - 15.1 Programme de rabais sur l'essence
 - 15.2 Jetons de présence
16. Levée de l'assemblée